



d  
R  
I

À une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais tenue au Centre administratif, 225, rue Saint-édempteur, Gatineau (Québec), le mercredi 10 septembre 2003, à 19heures 30 et à laquelle séance sont présents :

**Séance ordinaire  
du 10 septembre 2003**

M. Jocelyn Blondin, président  
Mme Hélène Bélisle  
M. Mario Crevier  
M. Gilbert Couture  
M. Michel Gervais  
M. Dominique Kenney  
M. Michel Lanthier  
M. Jacques Lemay  
Mme Marie-Andrée Lépine  
Mme Francine Lorange  
M. Marcel Painchaud  
M. Andrew Rhéaume  
Mme Gervaise St-Amour (20 h 05)  
M. Daniel St-Hilaire  
Mme Kathryn Webster  
Mme José Morissette, représentant le Comité de parents  
Mme Christiane Hallée, représentant le Comité de parents

Étaient également présentes et présents :

Mme Lucie Lafleur, directrice générale  
M. Jean-Pierre Ouellette, directeur général adjoint  
M. René Gauthier, secrétaire général  
M. Jacques Brisson, directeur des ressources humaines  
M. Gérard Lacroix, directeur des ressources financières  
Mme Lucie Demers, directrice des ressources éducatives  
Mme Josette Boudreau, directrice, Éducation des adultes (F.G.-F.P.)  
Mme Jocelyne Bertrand, agente d'administration

Étaient absentes et absents

Mme Chantal Leblanc-Bélanger, vice-présidente  
Mme Johanne Légaré  
M. Serge Brousseau  
M. Jean-Pierre Reid

#### **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le Président procède à la vérification du quorum et demande une minute de silence à la mémoire de Jonathan Emond, étudiant de 17 ans à l'école secondaire Grande-Rivière, décédé accidentellement. Il précise également l'implication de la Fondation de la CSPO qui recevra les dons dans le but d'ériger un banc à l'agora de l'école ainsi qu'une plaque commémorative. Il procède ensuite à l'ouverture de la séance et à l'adoption de l'ordre du jour.

**C.C.-03-04-001** M. Michel Lanthier propose l'adoption de l'ordre du jour avec l'ajout suivant :

10. Coupures du gouvernement du Québec.

**Adoptée à l'unanimité.**

### **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

**C.C.-03-04-002** M. Dominique Kenney propose l'adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 juin 2003 tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité.**

**C.C.-03-04-003** M. Dominique Kenney propose l'adoption du procès-verbal de la séance ajournée du 25 juin 2003 tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité.**

**C.C.-03-04-004** M. Dominique Kenney propose l'adoption du procès-verbal de la séance ajournée du 25 juin 2003 tel que présenté.

**Adoptée à l'unanimité.**

### **SUIVIS DE LA DERNIÈRE SÉANCE**

Une liste des suivis de la dernière séance est déposée.

### **MESSAGE DU PRÉSIDENT**

M. Jocelyn Blondin offre ses condoléances aux familles éprouvées par le décès de l'un des leurs.

Il souhaite la bienvenue à M. René Gauthier, nouveau secrétaire général.

- Souper des membres du Conseil des commissaires le 10 octobre.
- Séance d'information concernant le financement électoral scolaire et contrôle des dépenses.
- Séance d'information concernant les bassins des deux écoles du secteur Le Plateau : le mercredi 17 septembre à 19 h 30 à l'école Du Plateau.

M. Jocelyn Blondin souligne la présence de Mme Lorraine Normand-Charbonneau, directrice de l'école Saint-Paul et Mme Michelle Lavigne, directrice de l'école Saint-Jean-Bosco. Il félicite tout le personnel de la Commission scolaire pour la rentrée 2003-2004 et les remercie pour le beau travail accompli. Il félicite Mme Lucie Lafleur qui a été nommée vice-présidente du Conseil d'administration de la formation professionnelle pour notre région. Il accuse réception de la lettre des parents de la rue Millar qui demandent une révision de bassin. Il mentionne avoir été présent à l'école Sainte-Marie de Quyon lors de la rentrée tout en précisant le cachet particulier de cette école.

Le Président et la Directrice générale seront en rencontre à Québec les 17, 18 et 19 octobre 2003.

Les contrats ont été signés avec les transporteurs scolaires - contrat d'un an sans indexation.

### **PÉRIODE D'INTERVENTION DU PUBLIC**

Mme Jeannine Bédard souhaite que le Conseil des commissaires joue un rôle plus actif quant aux principaux coûts exigés aux parents par les établissements de la Commission scolaire.

**PRÉSENTATION - PHASE PRÉLIMINAIRE DE LA NOUVELLE ÉCOLE - SECTEUR LE PLATEAU**

Les architectes de la firme FORTIN, CORRIVEAU ET SALVAIL de même que l'ingénieur M. Yves Auger nous présentent le plan d'implantation de la nouvelle école - secteur Le Plateau et répondent aux questions des membres du Conseil.

**Comité de sélection  
Spécialiste en télé-  
communication -  
Amendement**

**FORMATION D'UN COMITÉ DE SÉLECTION - CHOIX D'UN OU DES SPÉCIALISTES EN TÉLÉCOMMUNICATION - AMENDEMENT**

Considérant qu'en vertu de la résolution C.C.-02-03-958, le Comité de sélection pour le choix d'un ou des spécialistes en télécommunication a été formé selon les termes de l'Instruction ministérielle intitulée "Contrats de services professionnels pour la construction des immeubles des commissions scolaires;

Considérant qu'en vertu du projet "Villages branchés", les membres du Comité de sélection pour le choix du ou des spécialistes en télécommunication doivent répondre aux exigences de l'article 573.1.0.1.1 des "Règles relatives à l'adjudication de certains contrats nécessaires pour l'implantation, l'exploitation ou l'utilisation par un organisme municipal ou d'une commission scolaire d'un réseau de télécommunication à large bande passante (minimum trois membres ne faisant partie du Conseil des commissaires)";

Considérant qu'il y a lieu de se conformer à cette règle;

**C.C.-03-04-005** M. Michel Lanthier propose que la résolution C.C.-02-03-958 "Formation d'un Comité de sélection - choix d'un ou des spécialistes en télécommunication" soit amendée de la façon suivante :

que les membres du Comité de sélection Messieurs Gilbert Couture et Marcel Painchaud, commissaires soient remplacés par Messieurs Jean-Pierre Ouellette, directeur général adjoint et René Bastien, directeur d'école;

que le troisième membre M. Jacques Dufour, coordonnateur au Service des ressources matérielles soit maintenu;

que Messieurs Gilbert Couture et Marcel Painchaud agissent comme observateurs sans droit de vote.

**Adoptée à l'unanimité.**

**Frais de déplacement  
des commissaires  
Allocation**

**FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE SÉJOURS ET DE REPRÉSENTATION DES COMMISSAIRES - ALLOCATION**

Considérant la Politique des frais de déplacement, de séjours et de représentation des commissaires;

Considérant la tenue des élections scolaires le 16 novembre 2003;

**C.C.-03-04-006** M. Jacques Lemay propose que chaque commissaire puisse bénéficier d'un montant de 666,68 \$ pour la participation à des événements extérieurs tels que congrès, colloque, jusqu'à la tenue des élections scolaires.

2000,00 \$/année    166,67 \$/mois    666,68 \$/4 mois

Abstention : 1

**Adoptée à l'unanimité.**

**Participation des élus  
scolaires - Conférence  
régionale des élus**

**PARTICIPATION DES ÉLUS SCOLAIRES À LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS**

Considérant que le gouvernement du Québec s'apprête à mettre en place, dans chaque région du Québec, une conférence régionale des élus (CRÉ);

Considérant que selon le programme du Parti Libéral, ces conférences seront constituées d'élus;

Considérant que ces structures seront mises en place dans un objectif de décentralisation du pouvoir décisionnel et d'une modernisation des structures d'intervention en matière de développement régional;

Considérant que la CRÉ constitue une occasion unique de mettre en place une structure partenariale où tous les élus locaux et régionaux sans exception, qu'ils soient des élus municipaux, des élus scolaires ou des élus provinciaux, pourront

définir ensemble l'avenir collectif de chacune des régions du Québec;

Considérant que l'éducation constitue une dimension importante du développement économique, social et communautaire dans les régions;

Considérant que les commissions scolaires constituent des gouvernements locaux dotés d'une vie politique, ayant un pouvoir de taxation, ayant juridiction sur un territoire propre et étant responsables devant la population locale par l'élection des commissaires au suffrage universel;

Considérant que les commissions scolaires sont des instances expressément constituées en vertu de la Loi sur l'instruction publique qui leur confère, entre autres, le pouvoir de contribuer au développement des régions, d'instituer des services aux entreprises, d'élargir l'offre de service éducatif à la communauté, de favoriser l'utilisation de leurs immeubles par les organismes du milieu, d'acquérir en commun ou construire des immeubles, d'établir en commun ou en copropriété avec d'autres organismes des bibliothèques, centres administratifs, centres culturels ou récréatifs;

Considérant la concertation et l'implication des commissions scolaires dans les organismes régionaux reconnus tels les conseils régionaux de développement (CRD), les conseils régionaux des partenaires du marché du travail (CRPMT); les centres locaux d'emploi (CLE), les centres locaux de développements (CLD), les Carrefours jeunesse-emploi (CJE), les centres locaux de services communautaires (CLSC), les unités régionales de loisirs (URLS);

Considérant qu'en raison des nombreuses interventions effectuées en éducation par les différentes structures de développement et de la similitude d'un certain nombre de responsabilités du milieu scolaire avec le milieu municipal, la participation active des élus scolaires au sein des CRÉ est non seulement justifiée, elle s'avère indispensable;

Considérant que l'importance de l'apport des élus scolaires au sein des CRÉ sera également significative dans plusieurs axes d'intervention de leurs futurs plans de développement, à savoir: le maintien, le développement et l'adaptation des services éducatifs; le développement économique, le développement social et culturel; le développement de réseaux de transport collectifs; la modulation des services et des programmes et l'indépendance «rural-urbain»;

Considérant que les commissions scolaires constituent des acteurs de premier plan dans le branchement des régions à l'économie du savoir de par leurs initiatives dans la mise en place de projets structurants de réseautage des établissements scolaires avec de la technologie de communication à haute vitesse;

Considérant que selon le programme du Parti Libéral, pour attirer des investissements et permettre aux entreprises de se développer, les régions doivent compter sur des infrastructures de base accessibles en matière d'éducation;

Considérant que la Fédération des municipalités est favorable à ce que les CRÉ comprennent également, comme membres, les élus scolaires;

Considérant que la Fédération des commissions scolaires du Québec a déjà reçu l'appui de M. Pierre Reid, ministre de l'Éducation et de Mme Nathalie Normandeau, ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme;

**C.C.-03-04-007** Mme Francine Lorange propose que le ministre du Développement économique et régional, M. Michel Audet et la ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, Mme Nathalie Normandeau reconnaissent l'importance de la participation des élus scolaires à titre de membres à part entière des futures conférences régionales des élus;

Il est également proposé de demander au caucus régional de l'Outaouais du Parti Libéral d'appuyer la présente démarche;

que copie de cette résolution soit transmise au premier ministre, au ministre du Développement économique et régional, à la ministre déléguée au Développement régional et au Tourisme, au ministre de l'Éducation, au ministre responsable de l'Outaouais aux députés de la région de l'Outaouais, à la Fédération des commissions scolaires du Québec ainsi qu'à l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

**Adoptée à l'unanimité.**

**Incidence :** Mme Francine Lorange et M. Jacques Lemay quittent leur siège.

**PROTOCOLE D'ENTENTE - TERRAIN SECTEUR LE PLATEAU**

Après discussion et compte tenu du rapport de l'ingénieur en ce qui concerne la qualité du sol, du terrain de la future école secteur Le Plateau, il est de mise d'en faire une étude approfondie et d'y apporter les corrections que nous jugerons nécessaires.

### **PROCÈS-VERBAUX DES COMITÉS**

- Procès-verbal du Comité exécutif du 27 août 2003
- Procès-verbal du Comité consultatif de gestion du 19 août 2003
- Procès-verbal du Comité de parents du 26 août 2003.

### **RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE**

#### **1. DOSSIERS PRIORITAIRES**

- Planification stratégique
- Organisation scolaire
- Fibre optique
- Plan directeur en informatique
- Travaux de construction ou d'aménagement
- Nouvelle école secteur Le Plateau
- Autres projets
- Plan d'urgence

#### **2. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES**

19 août 2003 : Première rencontre du Comité consultatif de gestion

#### **3. NOUVELLES MINISTÉRIELLES**

Le ministre, M. Pierre Reid devrait être de passage en Outaouais en octobre.

#### **4. REPRÉSENTATION**

6,7 et 8 août 2003 : Conseil général de l'ADIGECS

12 août 2003 : Formation du Conseil d'administration du service de formation professionnelle en Outaouais.

13 août 2003 : Présentation des outils de gestion proposés par la société GRICS.

18 août 2003 : Accueil du personnel du Centre administratif.

26 août 2003 : Réunion extraordinaire du Comité de parents pour le retour de consultation sur le territoire de la nouvelle école du secteur Le Plateau.

2 septembre 2003 : Visite des écoles Notre-Dame, Notre-Dame-de-la-Joie, secondaire Grande-Rivière, secondaire Mont-Bleu, Côte-du-Nord et Parc-de-la-Montagne.

4 septembre 2003 : Première partie de football des Rafales de l'école secondaire Des Lacs.

### **PRIORITÉS DE TRAVAIL DE LA DIRECTION GÉNÉRALE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2003-2004**

- Élections et transition : Conseil des commissaires
- Planification stratégique 2001-2004 et 2004-2007
- Plan directeur en informatique et déploiement de la fibre optique
- Révision des bassins de population des écoles de niveau primaire et de niveau secondaire
- Construction de la nouvelle école
- Supervision de l'implantation du service régional en formation professionnelle en Outaouais.

### **PROLONGATION**

**C.C.-03-04-008** M. Gilbert Couture propose une prolongation de quinze minutes.

**Adoptée à l'unanimité.**



**Félicitations****FÉLICITATIONS - PROCESSUS DE CHANGEMENT D'ADRESSES  
DANS LES SYSTÈMES PÉDAGOGIQUES DE LA CSPO**

**C.C.-03-04-009** M. Jocelyn Blondin propose que des félicitations soient transmises à M. Raymond Barbary, analyste au Service des ressources éducatives, Mme Louise Déry, régisseuse au Service du transport, M. Denis Drouin, régisseur des services administratifs, M. Charles Lafleur, coordonnateur au Service des technologies et de l'information, Mme Danielle Larose, technicienne en informatique, pour l'excellent travail accompli dans le processus de changement d'adresses dans les systèmes pédagogiques de la CSPO.

**Adoptée à l'unanimité.**

**Félicitations****FÉLICITATIONS - AMÉNAGEMENT DE LA COUR D'ÉCOLE DU DÔME**

**C.C.-03-04-010** Mme Marie-Andrée Lépine propose que des félicitations soient transmises à Mme Carole Ann Bilodeau, Mme Julie Dompierre, Mme Marie-Claude Goulet, Mme Gabriella Valdivia, Mme Annick Lehenaff, du regroupement des parents de l'école Du Dôme pour leur implication au cours des trois dernières années à la campagne de financement pour l'aménagement de la cour d'école (achat d'une structure de jeu pour les élèves du primaire).

**Adoptée à l'unanimité.**

**COUPURES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

Le Président mentionne que ces coupures ont été dénoncées dans les médias tant au niveau provincial que local.

**CORRESPONDANCE**

- Lettre de remerciements de Mme Charlotte L'Écuyer, députée de Pontiac, du 16 juin 2003.
- Lettre de M. Pierre Reid, ministre de l'Éducation, concernant le programme d'études révisé Santé, assistance et soins infirmiers, du 23 juin 2003.
- Lettre de Mme Renée Bellehumeur, présidente du Comité EHDAA, adressée à M. Pierre Reid, ministre de l'Éducation, concernant les enfants handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage.
- Lettre de parents de la rue Millar, adressée à M. Jocelyn Blondin, président de la Commission scolaire, concernant le bassin de l'école Saint-Jean-Bosco, du 25 août 2003.
- Lettre de remerciements adressée à M. Denis Valade de Papier Scott, concernant un don de 84 caisses de papier-mouchoir, du 26 août 2003.
- Coupures de presse.

## **LEVÉE DE LA SÉANCE**

**C.C.-03-04-011** M. Marcel Painchaud propose la levée de la séance.

Il est 10 heures 45

**Adoptée à l'unanimité.**

Le président

Le secrétaire général

## **ORDRE DU JOUR - SÉANCE ORDINAIRE DU 10 SEPTEMBRE 2003**

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des procès-verbaux.
3. Suivis des dernières séances
4. Message du Président.
5. Période d'intervention du public.
6. Dossiers
  - 6.1 Formation d'un Comité de sélection - Choix d'un ou des spécialistes en télécommunication - Amendement
  - 6.2 Frais de déplacement, de séjour et de représentation des commissaires - Allocation
  - 6.3 Participation des élus scolaires à la conférence régionale des élus
  - 6.4 Protocole d'entente - Terrain secteur Le Plateau
7. Procès-verbaux des Comités
  - Procès-verbal du Comité exécutif du 27 août 2003
  - Procès-verbal du Comité consultatif de gestion du 19 août 2003
  - Procès-verbal du Comité de parents du 26 août 2003.
8. Rapport de la directrice générale.
9. Félicitations
10. Coupures du gouvernement du Québec.
11. Correspondance et dépôt de documents
12. Levée de la séance.